

(/MISSIONS/)

PARTICIPER À LA VIE D'UNE RÉSIDENCE D'ARTISTE EN MILIEU RURAL

Où ? Les Arques (46 - Lot - Midi-Pyrénées)

Quoi ? Tout d'abord les Ateliers des Arques c'est quoi ?

L'association Les Ateliers des Arques accueille depuis 1988 des artistes plasticiens dans le village des Arques au cœur du milieu rural. Les résidences se déroulent chaque année, d'avril à juin. Cinq à huit artistes sont invités par le directeur artistique et sont logés au sein du village.

Une exposition des travaux réalisés pendant la résidence a lieu du début juillet à la mi septembre.

La principale mission du Service Civique sera de s'occuper de la communication de la structure et de ses activités :

- Contacter les groupes constitués pour leur proposer des visites et des ateliers de pratique artistique
- Documenter la résidence et l'exposition d'été par des photos et - pourquoi pas - des vidéos
- Assurer une présence régulière sur les réseaux sociaux (création de post, événements, photos, vidéos)
- Actualiser le site internet au fur et à mesure
- Mettre en page des Newsletter
- Distribuer des affiches, cartons d'invitation, flyers
- Participer à la rédaction d'articles pour la presse
- Participer à des interview radio, TV, web

Une bonne maîtrise des nouveaux médias de communication est souhaitée.

Il/Elle sera également amené à :

- Garder l'exposition,
- Accueillir et informer les publics des différentes activités et de l'actualité des Ateliers des Arques par la présence sur les lieux d'exposition et par la diffusion des outils de communication (papier et web),
- Participer à des actions de médiation favorisant les échanges entre les publics et les artistes en résidence,
- Préparer les visites d'exposition et les ateliers de pratique artistique, puis les animer, en concertation et de façon conjointe avec la médiatrice des Ateliers des Arques,
- Participer à la mise en place des événements publics organisés par les Ateliers des Arques, en lien avec les salariés et les bénévoles de l'association (expositions, conférences, vernissages ...)

Le volontaire, s'il le souhaite, pourra être formé si besoin tant sur le volet médiation que communication.

Permis B nécessaire.

Quand ? Du 1er Avril au 1er Octobre 2022 (6 mois, 24 h/semaine)

Quel domaine ? Culture et loisirs

Combien de postes disponibles ? 1

Quel organisme ? Ligue de l'enseignement du lot

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ? Non

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ? Non